



LE MOT DU MAIRE

Nous voici bientôt arrivés à la fin de l'année 2024, non pas sans embuches mais cela n'a pas l'air de vouloir s'arranger.

Des subventions qui tardent à arriver ; nous relançons sans arrêt mais on nous répond qu'il n'y a plus de trésorerie et qu'il faut attendre 2025.

L'équilibre de l'opération d'aménagement du Bourg se fera en contractant un emprunt qui sera calculé au plus juste en fonction des attributions définitives de subvention.

Je tiens à vous remercier pour votre respect envers les entreprises qui ont œuvré pendant deux mois sur le chantier créant quelques petits ennuis de circulation.

La deuxième phase des travaux démarrera en 2025.

La totalité des habitants de notre commune est maintenant éligible à la fibre. Les dernières demandent devraient bientôt être honorées.

Le fauchage des bords de route (plats et talus, ...) a pris du retard et devrait arriver sur notre commune d'ici la fin de l'année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de bonnes fêtes. Prenez bien soin de vous.



Jean-Pierre Manseau

Si vous souhaitez qu'une diffusion numérique du «petit biracais» vous soit faite, pourriez-vous en informer votre Mairie (mairie.birac@orange.fr) Nous vous en remercions par avance.

VŒUX DU MAIRE 2025

Pour débiter l'année 2025, le maire et son conseil municipal convient l'ensemble des habitants de la commune autour d'un verre de l'amitié et d'une galette des rois.

Ainsi, le **vendredi 10 janvier 2025** à 20h, à la salle des fêtes de Birac, le maire présentera ses vœux pour la nouvelle année aux habitants.

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Un rappel sera déposé en temps utile dans vos boîtes aux lettres.



REPAS DE NOS AINÉS

La municipalité est heureuse de vous annoncer qu'elle a prévu de se retrouver autour d'un moment des plus chaleureux. Nos aînés sont priés de réserver le **dimanche 26 janvier 2025** à 12 h pour un déjeuner offert.

Nous ferons parvenir un bulletin d'inscription à nos anciens âgés de plus de 60 ans ultérieurement.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Les membres du conseil municipal entourés des enfants et du public étaient rassemblés autour du monument

Comme chaque année les enfants de l'école de Birac se sont réunis pour porter et déposer une gerbe au pied du monument aux morts.



Après un discours lu par Monsieur le Maire, l'ensemble des personnes présentes a entonné la Marseillaise en l'honneur des soldats du passé et du présent.

Cette année le discours d'hommage adressé par le Ministre des Armées et des Anciens combattants, Monsieur LECORNU évoquait la commémoration du 11 novembre 1918 comme le moment de se rappeler 3 devoirs que nous devons à ces combattants du passé et du présent : le devoir de gratitude ; le devoir de lucidité et le devoir d'espérance.

Travaux d'Aménagement du Bourg

La première phase des travaux d'aménagement du Bourg est maintenant terminée.



Salle des fêtes avant travaux



Réfection du parvis devant la salle des fêtes et création d'une place PMR ainsi que quelques places de stationnement en « terre/pierre » perméable



Voie devant la salle des fêtes avant travaux



Busage du fossé, réfection des enrobés, création de places de parking et léger rétrécissement de la chaussée pour limiter la vitesse



Devant l'Eglise avant travaux



Réhabilitation du carrefour devant l'Eglise avec création d'un parvis devant le portail (pavés posés en 2025)



Monument aux morts avant travaux



Création d'allées autour du monument aux morts et pour accéder à l'Eglise



Parking de l'école avant travaux



Réfection du parking de l'école avec création d'une rampe PMR pour accéder à l'Eglise et sa place de stationnement.



L'espace devant l'école avant travaux



Mise en sécurité devant le portail de l'école et création d'un cheminement pour rejoindre le bus scolaire.



L'arrêt de bus avant travaux



Création visuelle d'un arrêt de bus devant les logements avec renaturation d'une partie de l'espace.

Le démarrage de la deuxième phase des travaux est prévu à partir du deuxième trimestre 2025.

Une voie verte et les aménagements paysagers seront alors réalisés.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Mylann DESSERT MUDHOO né le 12 juillet 2024,
Aimy LABOY née le 26 août 2024,
Edmée LALUT DUDIT née le 18 novembre 2024,
Martin GUILLET né le 07 décembre 2024.

Toutes nos félicitations vont aux heureux parents !

PACS/BAPTEME: le 10 août dernier
Nous avons eu le plaisir de célébrer,
le baptême civil de
Sacha LUMALE
puis le PACS de ses parents
Mr. LUMALE Joe avec
Mme ROGET Manon

Nous leur adressons tous nos vœux de
bonheur.



MARIAGE : le 12 octobre dernier
Nous avons eu aussi le plaisir d'unir
Mr. LEMESLE Jacques avec
Mme BEYRIES Prune Hortense

Nous leur adressons aussi tous nos vœux de
bonheur.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA COMMUNE :

- Mme DUDIT Alice et Monsieur LALUT Guillaume au 20 route de Sage
- Mme BARECHDY Leïla au 40 route de Marenne
- Mmes ARTUR Dominique et Solange au 2569 route de Bazas

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à venir se faire connaître en mairie.

Nous invitons également les Biracais qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur les listes électorales en Mairie ou en ligne sur service-public.fr.

Il en est de même, dès leurs 16 ans, pour les jeunes qui doivent être recensés pour faire leur journée défense et citoyenneté.

LE CERCLE DES AGRICULTEURS

L'association "CERCLE DES AGRICULTEURS DE BIRAC" a organisé le vendredi 05 juillet dernier une marche nocturne en trois étapes ; 1^{ère} étape avec restauration à la Chapelle de Bijoux, 2^{ème} étape sur la propriété de Franck Desqueyroux et retour à la Salle des fêtes du village.

C'est ainsi que quelques 116 Biracais et non Biracais se sont retrouvés devant la Salle des fêtes vers 19h00 ; les consignes de sécurité étant rappelées, le départ de la marche a pu être donné.

1^{ère} étape à la Chapelle de Bijoux avec dégustation de brochettes fraicheur (melon, tomates, jambon)



2^{ème} étape à l'ombre de beaux arbres situés sur la propriété de

Franck Desqueyroux,

Moment de repos bien mérité autour d'une belle table avec dégustation d'un rougail/saucisses accompagné de riz

L'arrivée a eu lieu à la salle des fêtes avec dégustation d'une coupe glacée autour de 21h00.

Le dimanche 29 septembre midi a eu lieu l'AG de l'association avec repas et concert dans l'après midi



En préambule de l'AG Elodye Da Silva, présidente a tenu à remercier certains membres bénévoles qui œuvrent depuis très longtemps pour le Cercle

Après un repas convivial l'assemblée a pu participer à un concert du groupe « JEKO »



L'association du Cercle vous invite d'ores et déjà à réserver les dates suivantes pour l'année 2025.

- **Dimanche 02 février 2025** : Dictée avec goûter et apéro dinatoire
- **Samedi 08 mars 2025** : Repas/Concert des Bœufs gras avec le groupe « La Blanche »
- **Vendredi 04 juillet 2025** : Marche nocturne gourmande
- **Samedi 04 octobre 2025** : Assemblée Générale suivie d'un repas/concert avec le groupe « GAMY »

LE MOT DES AUTRES ASSOCIATIONS

L'association agréée des chasseurs, « ACCA », informe les habitants de la commune de la reprise de battues officielles permettant de réguler la population des animaux sauvages. En effet les sangliers notamment, de plus en plus nombreux, font d'énormes dégâts dans les propriétés de notre village.

Elle vous informe également de retenir votre week-end des **07 et 08 juin 2025** pour les douze (12) heures de la pétanque.

L'association "COMITE DES FÊTES" qui organise notamment les manifestations de la fête patronale de la St-Laurent (pétanque, belote, repas dansant, soirée tapas,) vous indique que celle-ci se déroulera **le premier week-end du mois d'août 2025**. La date précise et le programme détaillé vous seront communiqués ultérieurement.

DIVERS

ADRESSAGE - L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes. Le décret d'application publié le 11 août 2023 en prévoit les modalités d'application. Cette procédure obligatoire est maintenant terminée et toutes les nouvelles adresses vous ont été communiquées. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous rappelons qu'il vous reste à faire les démarches administratives auprès des organismes publics et privés. Nous remercions également ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir placer leur plaque de numérotation afin de ne pas avoir de problème de distribution de courrier.

SICTOM - cette année des containers jaunes ont été distribués à tous les foyers de la commune ; il est regrettable de retrouver encore dans nos fossés des bouteilles plastiques et canettes alu ainsi que des dépôts sauvages de toutes sortes. Nous vous remercions de bien vouloir veiller à utiliser les moyens mis à votre disposition pour mettre fin à ces incivilités.



Dernière minute ; un bracelet trouvé sur la route en face du parking de la Salle des fêtes est à votre disposition à la Mairie

